

# Lettre d'information



Octobre 2011

N° 6

## Bilan et perspectives d'EMCS-GAMM@ suite au déploiement du 1<sup>er</sup> janvier 2011

Le système communautaire EMCS (Excise Movement and Control System), décliné en France par la **téléprocédure GAMM@** (Gestion de l'Accompagnement des Marchandises soumises à Accises), consiste à dématérialiser les documents d'accompagnement émis par les opérateurs des secteurs des vins, alcools, tabacs manufacturés et produits énergétiques dans le cadre de leurs échanges intracommunautaires réalisés en suspension de droits d'accise.

### Premier bilan du déploiement

Le déploiement d'EMCS-GAMM@ est intervenu en deux temps :

- **du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 décembre 2010** : durant cette période transitoire communautaire, les opérateurs des 27 États membres ont eu la possibilité de continuer d'établir des documents d'accompagnement au format papier ou d'émettre des DAE (Documents Administratifs Électroniques), tout en ayant l'obligation d'apurer par voie électronique les DAE reçus en provenance de leurs partenaires européens ;
- **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011** : l'utilisation du système EMCS est devenue obligatoire pour tous les opérateurs européens effectuant des mouvements intracommunautaires de produits en suspension de droits d'accise.

La téléprocédure GAMM@ permet également d'établir et de valider des DSA (Documents Simplifiés d'Accompagnement) pour couvrir la circulation des produits en droits acquittés. Une impression papier de ce type de document reste, pour le moment, obligatoire.

### Perspectives

Le périmètre d'EMCS-GAMM@ va connaître des évolutions à court et moyen termes (voir encadré).

Dès janvier 2012, la phase 3 d'EMCS apportera de nouvelles fonctionnalités aux opérateurs.

A titre d'exemple :

- la faculté pour un destinataire d'émettre une alerte ou de rejeter un DAE, dès visualisation de celui-ci dans le système, et avant réception des produits, pour informer l'expéditeur d'une incohérence ;
- la possibilité de consulter un rapport d'événement ou une interruption de DAE suite à incident en cours de transport ;
- la possibilité, pour les opérateurs du secteur des produits énergétiques de fractionner un DAE (« splitting ») en un ou plusieurs autres, etc.

### Quelques chiffres

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2010 et juin 2011 (15 mois)

- 1,7 million de DAE a été émis dans le système EMCS par les opérateurs européens ;
- 1,5 million de DAE a été apuré (soit 88 %) ;
- le pourcentage de messages d'erreur est inférieur à 1 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011

- les plus grands « contributeurs » sont, à l'émission : la France (17 %), l'Allemagne (14 %) et la Belgique (12 %) ; à la réception : l'Allemagne (17 %), la Belgique (12 %) et la France (9 %) ;
- plus de 25 000 opérateurs français sont habilités à GAMM@, soit 30 % du nombre d'opérateurs européens concernés par EMCS ;
- en moyenne, 17 000 DAE français sont émis chaque semaine, ce qui représente 18 % du volume européen ;
- 90 % des DAE émis en 2011 ont été apurés, et ce en moins de trois jours.

**Ces chiffres placent la France au cœur du système EMCS et au 1<sup>er</sup> rang européen en terme d'échanges.**



*Gestion de l'Accompagnement  
des Mouvements de Marchandises soumises à Accise*

## Échéances principales d'EMCS-GAMM@

			Dématérialisation du document d'accompagnement			
			1 <sup>er</sup> AVRIL 2009	1 <sup>er</sup> AVRIL 2010	1 <sup>er</sup> JANVIER 2011	1 <sup>er</sup> JANVIER 2013
CIRCULATION INTRA-COMMUNAUTAIRE	En droits suspendus DAA/DAE	Émission	Optionnelle	Optionnelle	Obligatoire	Obligatoire
		Réception	Optionnelle	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
	En droits acquittés DSA	Émission	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle <sup>(1)</sup>
		Réception	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle <sup>(1)</sup>
CIRCULATION NATIONALE	En droits suspendus DAA/DAE	Émission	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Obligatoire <sup>(2)</sup>
		Réception	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Obligatoire <sup>(2)</sup>
	En droits acquittés DSA	Émission	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle
		Réception	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle
EXPORT	En droits suspendus DAA/DAE	Émission	Optionnelle	Optionnelle	Selon le cas : vivement recommandée <sup>(3)</sup> ou obligatoire <sup>(4)</sup>	Obligatoire
	En droits acquittés DSA	Émission	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle	Optionnelle

1. La Commission européenne et les États membres travaillent actuellement sur la dématérialisation des DSA en circulation intracommunautaire. Aucune date d'obligation n'est arrêtée à ce jour.
2. Sous réserve d'un bilan qui sera fait en 2012.
3. DAE vivement recommandé si le bureau d'exportation est situé en France.
4. DAE obligatoire si le bureau d'exportation est situé dans un autre État membre.

## Les supports mis à disposition des opérateurs

Sur **Pro.douane** (Services disponibles/GAMMA)

- un kit complet de formation contenant des présentations, des tutoriels ainsi que des exercices.
- une liste des formateurs relais privés pouvant proposer une formation pour la téléprocédure GAMM@. Vous pouvez faire appel à l'un d'entre eux pour suivre une formation.
- une FAQ (Foire aux questions) régulièrement mise à jour.
- toute la documentation technique liée à EMCS-GAMM@ (spécifications EDI et DTI+ notamment et modifications entre la phase 2 et la phase 3).

Sur **testpro.douane** (<https://testpro.douane.gouv.fr>)

- une plateforme de test de l'application GAMM@. Connexion possible sur le compte utilisateur de formation (**identifiant « operateur » et mot de passe « gamma »**).
- un guide utilisateur de GAMM@ (document au format PDF).